

# Le Réveil

ORNE

normand

[www.lereveilnormand.fr](http://www.lereveilnormand.fr)

71<sup>ème</sup> année - 1€50

N° 3089/15 - Mercredi 13 avril 2016



34 rue de Bec Ham 61300 L'Aigle - Tél. 02 33 24 42 33 - [reveil.normand@publihebdo.fr](mailto:reveil.normand@publihebdo.fr)

**Pays de L'Aigle. Un acteur économique majeur**

## Pourquoi il faut vraiment sauver l'église



L'église Saint-Martin a besoin de travaux pour éviter la fermeture. Mais pourquoi est-ce si important pour l'économie locale ?

P. 8

# PATRIMOINE ET ÉCONOMIE. Participez à la souscription pour sauver l'église Saint-Martin

L'église Saint-Martin n'est pas seulement un lieu de culte. C'est aussi un lieu de visite qui en fait un élément de l'attractivité de la ville. Pour conserver ce pouvoir, elle a besoin d'importants travaux auxquels vous pouvez apporter votre obole.

Le président de l'association des Amis de l'église Saint-Martin en son quartier (ADSM) ne tourne pas autour du pot. « Si on ne fait rien, l'église va continuer à se dégrader, il faudra emmailloter la tour et ça ne sera pas très beau à voir », alerte Laurent Portet. Cet édifice original et harmonieux dont le début de la construction remonte au XI<sup>e</sup> siècle est mal en point et, malgré tout ce qui a déjà été fait, d'importants travaux sont à prévoir.

Même si une étude menée cette année doit permettre de définir les priorités avant d'établir le calendrier de la rénovation, Laurent Portet indique que « les travaux vont concerner la tour et la tourelle, la charpente et la couverture, la façade place St-Martin et la mise en valeur

de l'intérieur de l'édifice ». Aucune estimation n'a encore été avancée mais d'ores et déjà nous savons que la note va être salée.

Selon Laurent Portet, « les politiques doivent absolument faire passer le message qu'il ne s'agit pas de travaux au bénéfice exclusif du culte. Il s'agit d'entretenir un joyau de

« Eveiller les consciences »

notre patrimoine et ainsi conforter la dimension touristique, culturelle et économique de l'église ». Propriétaire de l'église, la Ville de L'Aigle est certes chargée des travaux avec l'aide de partenaires publics, « mais notre association a elle aussi un rôle à jouer pour éveiller les consciences », poursuit le président de l'ADSM. « L'église Saint-Martin est un pivot autour

## L'ÉGLISE SAINT-MARTIN, UNE SOMME D'ORIGINALITÉS

L'église St-Martin n'est pas une église comme une autre. Elle a été citée à maintes reprises comme modèle par les maîtres et critiques d'arts religieux qui ont relevé ses nombreuses originalités. Non seulement elle a suivi les évolutions architecturales du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, mais elle est dotée d'une tour de plus de 500 ans, des vitraux dont huit réalisés après le bombardement du 7 juin 1944, d'un orgue et de neuf statues extérieures réalisées entre 1947 et 1951 par des sculpteurs de renom, dont Paul Belmondo.

Le projet de mise en valeur comprend notamment le développement des supports de visite pour révéler toutes ces richesses aux visiteurs.



L'église Saint-Martin est un joyau de L'Aigle qu'il faut sauver

duquel gravite une grande partie de la vie locale. Avec environ 30 000 passages par an, l'église réunie davantage

de personnes que le stade de foot et autant que le cinéma. Cela veut dire qu'elle contribue à l'animation du centre et par conséquent à l'activité des commerces ».

Aider l'église à jouer son rôle

La théorie de l'ADSM tient la route. Elle estime que les

Th. Roussin

## AVIS DE COMMERÇANTS. « L'église St-Martin ? Elle est indispensable »

Nous avons pris l'avis autorisé de commerçants du centre-ville et du président de l'Office de tourisme sur l'intérêt d'une église comme composante de l'économie locale. Il y a unanimité.

On peut légitimement penser que les défenseurs de l'église St-Martin-en-Ouche ne sont peut-être pas très objectifs quand ils disent qu'elle contribue au dynamisme de l'économie locale. Leur objectif n'est-il pas de susciter une levée de fonds pour effectuer des travaux ?

Nous avons demandé l'avis à des personnes tout aussi légitime, dont le président de l'Office de Tourisme Ouche en Normandie, Serge Delavallée. « A chaque fois que l'on va dans une ville, on va visiter

l'église, que l'on soit croyant ou non d'ailleurs. C'est l'intérêt architectural et historique qui prime. L'église St-Martin est donc un atout touristique important pour notre territoire car des gens s'arrêtent pour la voir ».

### « Tout faire pour... »

Commerçante de longue date, présidente d'honneur de L'Aigle Shopping et ancienne présidente du tribunal de commerce, Arlette Berthelot (La Boîte à Chapeau) l'assure, « une église dans un centre-ville, c'est indispensable. Lorsqu'il y a une cérémonie, les personnes qui y participent vont dans les commerces à proximité ne serait-ce que pour aller boire un café avec le cousin que l'on n'a pas vu depuis des lustres ».

L'église est donc essentielle et

« il faut absolument tout faire pour la restaurer afin qu'elle continue à recevoir le public » poursuit Arlette Berthelot avant de confier « qu'il n'est peut-être pas utile d'avoir trois églises à L'Aigle ». L'église St-Jean mérite d'être remise en état, selon la commerçante, alors que St-Barthélemy pourrait être mutée en salle culturelle.

### « La mettre davantage en valeur »

Patron de Mega Affaires et ancien président de l'Union commerciale, Marc Vallée est convaincu de l'importance d'une église en ville car « c'est plus facile pour la population âgée du centre », mais pas seulement. Il observe quasi quotidiennement « des gens venir à L'Aigle parce que la ville a de l'architecture et de l'histoire. On peut regretter que tout

cela ne soit pas suffisamment mis en valeur avec davantage de concerts, davantage d'éclairage et d'événements. Cela permettrait de faire venir encore plus de monde à L'Aigle... ».

Un avis partagé par Carole Blontrock (Trismegiste Pizza), convaincue « qu'une église attire des personnes qui peuvent devenir des clients des commerces, surtout quand elle très belle comme la nôtre ».

A Son tour, Thomas Lecluze (Élégance) plaide pour une église en ville pour favoriser la fréquentation du centre. L'actuel président de L'Aigle Shopping note que « lorsqu'elle est belle, une église se visite et cela permet d'attirer du monde. Il y a donc tout intérêt à la préserver ».

Th. Roussin

personnes venant en ville pour aller à l'église, qu'il s'agisse d'une cérémonie religieuse, d'un concert ou d'une découverte architecturale, sont autant de clients potentiels des commerces. « Je demande donc aux commerçants de prendre conscience que l'église est un apport important pour eux et qu'il est donc essentiel de la préserver. L'église est un bien commun, pas seulement un lieu de recueillement pour les croyants, et elle doit pouvoir continuer à jouer son rôle de moteur économique ».

Les commerçants ne disent d'ailleurs pas le contraire (Ndlr : voir ci-dessous), l'église est bien facteur de développement. Ces mêmes commerçants ne vont donc pas se faire prier pour apporter leur obole. « Ils sont invités à participer à notre souscription mais ils ne sont pas les seuls à devoir se sentir concernés », martèle Laurent Portet.

« L'important, c'est le nombre de donateurs »

Une convention entre la Ville de L'Aigle, la fondation du patrimoine et l'ADSM a permis de lancer un appel à des mécénats populaires et déjà 10 000 euros ont été collectés. Ce n'est évidemment pas suffisant et il faut continuer à alimenter ce fonds. Toutefois, « cette souscription n'est pas seulement une question de montant, c'est avant tout une question de nombre de personnes qui vont nous soutenir et montrer ainsi leur attachement à l'église Saint-Martin. Nous ne demandons pas aux gens de donner beaucoup, mais à beaucoup de gens de donner ».

## POURQUOI ET COMMENT DONNER ?

L'ADSM insiste sur le fait que « la souscription est une façon de dire aux élus que la rénovation de l'église Saint-Martin est une demande forte de la part de la population ».

Le soutien au projet de rénovation passe par un don à la Fondation du patrimoine. Pour un particulier, un don de 100 euros ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 euros. Vous pouvez évidemment donner moins, ou plus dans la limite d'une réduction d'impôts de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôts est de 60 % du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Un don de 500 euros c'est 300 euros d'économie d'impôt.

Vous pouvez donner en envoyant un chèque à la Fondation par courrier (90 rue Saint-Blaise BP 08 61001 Alençon) ou en allant sur le site Internet [www.fondation-patrimoine.org/15041](http://www.fondation-patrimoine.org/15041) Un reçu fiscal vous sera adressé.